

**CALENDRIER MANIFESTATIONS 2018**  
**SAINT-QUIRIN**

**JANVIER**

Jedi 11 janvier **GOUTER / CLUB AMITIE 14 H** **ERPF**  
Dimanche 28 janvier **REPAS DES ANCIENS 12 H** **ERPF**

**FEVRIER**

Jedi 8 février **Goûter : CLUB AMITIE** **ERPF**  
Vendredi 9 février **Assemblée Générale : CLUB VOSGIEN** **ERPF**  
Jedi 15 février **DON DU SANG** **ERPF**  
Vendredi 16 février **Assemblée Générale : AMIS DE L'ORGUE SILBERMANN** **ERPF**  
Dimanche 18 février **CLUB VOSGIEN – Repas Choucroute** **ERPF**  
Dimanche 25 février **Carnaval : Association PARENTHÈSE** **ERPF**

**MARS**

Vendredi 2 mars **Assemblée Générale : ASS. DU PATRIMOINE** **ERPF**  
Dimanche 4 mars **Association RED – Brocante équestre** **ERPF**  
Mercredi 7 mars **LOTO : CLUB AMITIE** **ERPF**  
Du Vendredi 16 au dimanche 18 mars :  
10<sup>ème</sup> Ronde des Chevandiers : **AMICALE POMPIERS** **ERPF**  
Vendredi 23 mars **Assemblée Générale : ANCIENS COMBATTANTS 18 H**  
Samedi 24 et dimanche 25 : **Soirée – repas AMIS DE L'ORGUE SILBERMANN** **ERPF**  
Samedi 31 mars **Théâtre Ass. PARENTHÈSE** **ERPF**

**AVRIL**

Jedi 12 avril **Goûter : CLUB AMITIE** **ERPF**  
Samedi 21 avril **Concert à BARAKOZART**  
Du vendredi 27 au dimanche 29 avril :  
**Course de Côte 2018**

**MAI**

Mardi 8 mai **DEPOT GERBE – VIN D'HONNEUR** **ERPF**  
Jedi 10 mai **Repas Ascension : CHORALE** **ERPF**  
Jedi 17 mai **DON DU SANG** **ERPF**  
Samedi 19 et dimanche 20 : **Repas privé** **ERPF**  
Jedi 24 **Goûter : CLUB AMITIE** **ERPF**

**JUIN**

Vendredi 8 juin **Kermesse à la Maison de Retraite**  
Jedi 14 juin **Goûter : CLUB AMITIE** **ERPF**

**JUILLET**

Vendredi 13 au samedi 14 juillet :  
**O'France 2018**  
Samedi 14 juillet **DEPOT GERBE – VIN D'HONNEUR** **ERPF**  
**BAL POPULAIRE – FEU D'ARTIFICE**  
Jedi 19 juillet **Pique-nique CLUB AMITIE** **ERPF**

**AOUT**

Samedi 25 août **Festival de musique à BARAKOZART**

**SEPTEMBRE**

Jedi 13 septembre **Goûter : CLUB AMITIE** **ERPF**  
Jedi 27 septembre **DON DU SANG** **ERPF**

## OCTOBRE

Jeudi 11 octobre

Goûter : CLUB AMITIE

ERPF

## NOVEMBRE

Samedi 3 novembre

Concert « intimiste » à BARAKOZART

Dimanche 11 novembre

DEPOT GERBE – VIN D'HONNEUR

ERPF

Centenaire première guerre mondiale

Jeudi 15 novembre

Goûter : CLUB AMITIE

ERPF

Samedi 17 et dimanche 18

Repas de la Ste-Cécile : CHORALE

ERPF

Samedi 24 novembre

Repas : CLUB EPARGNE « La Charmille »

ERPF

## DECEMBRE

Samedi 1 et dimanche 2 décembre :

MARCHÉ DE NOEL : Syndicat d'Initiative

ERPF

Jeudi 6 décembre

DON DU SANG

ERPF

Samedi 8 décembre

STE BARBE – Sapeurs-Pompiers

ERPF

Jeudi 13 décembre

Goûter : CLUB AMITIE

ERPF

Dimanche 16 décembre

Repas de fin d'année CLUB AMITIE

ERPF

\* **ERPF** = Espace de Rencontre Pierre Fachat (salle des fêtes)

\* **Bleu** = Manifestations extérieures à la salle des fêtes

## A NOTER :

### Occupation du Presbytère par l'Association :

#### Association « de l'Écriture à l'Image »

- du lundi 12 au dimanche 25 février : résidence documentaire
- du lundi 28 mai au dimanche 9 juin : résidence d'écriture de court-métrage
- du lundi 17 au dimanche 29 septembre : résidence d'écriture documentaire

### Occupation salle des Associations :

#### Atelier de peinture : Nadine ULUKAYA

- Les mardis de 16 h à 20 h
- Les mercredis de 14 h à 18 h
- Les jeudis de 14 h à 16 h



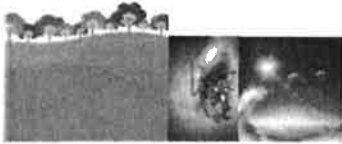
# L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)





## PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

☎ 0800 807 018 (GRATUIT depuis un poste fixe)  
www.pays-sarrebourg.fr

**HEURES D'OUVERTURE :** du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h (le jeudi uniquement de 10h à 12h) aux Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG.



## CHANGEMENT JOURS DE COLLECTE

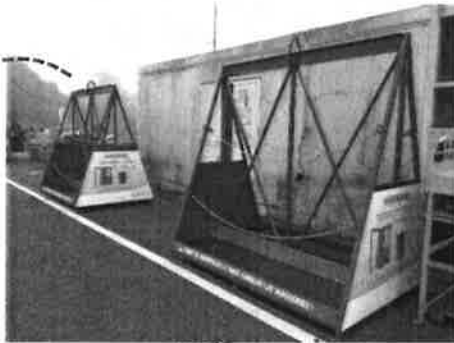
► A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018, vos jours de collecte vont changer.  
Merci de bien regarder vos jours de collecte sur votre calendrier.

## NOUVEAU EN DÉCHÈTERIES

► **DES NOUVELLES MATIÈRES VALORISÉES.** Depuis novembre 2017, le **CARTON**, les **HUISSERIES**, le **POLYSTYRÈNE** et le **PLÂTRE** ont des contenants spécifiques en déchèteries pour être recyclés.

### LES HUISSERIES

- portes,
- fenêtres,
- volets en bois, aluminium ou en PVC



### LES CARTONS PLIÉS

(UNIQUEMENT cartons de déménagement et autres gros cartons)



### LE PLÂTRE

## LES BORNES À PAPIER

► UN MOYEN POUR ALLEGER SA POUCELLE DE TRI.

**100 TONNES DE PAPIER**

ont été déposées dans les bornes depuis juillet 2017, soit déjà **1000 €** en soutien à des projets scolaires du Pays de Sarrebourg.

### RAPPEL :

LES CARTONS NE SONT PAS AUTORISÉS DANS CETTE BORNE.

En complément des bacs de tri, vous avez désormais la possibilité de déposer vos papiers dans les bornes d'apport volontaire qui :

1. sont disponibles 24h/24 et 7/7
2. permettent une reverse directe au papeter, préservant la confidentialité et la qualité des papiers
3. offrent une solution adaptée au décauchage.

Journaux  
Magazines



Publicités  
Prospectus



Enveloppes  
Papiers



Catalogues  
Annuaire



Quotidiens  
Lettres



Livres  
Cartons



TOUTE L'ÉQUIPE DU PÔLE DÉCHETS VOUS SOUHAITE  
DE JOYEUSES FÊTES ET  
UNE EXCELLENTE ANNÉE **2018**

## UNE COMPLEMENTAIRE SANTE A PARTIR DE 9,90 €



Grande affluence à la première réunion d'information le 20 juillet 2017 à l'espace le Lorrain de Sarrebouurg.

La Communauté de Communes de Sarrebouurg – Moselle Sud a souhaité enrichir sa politique de solidarité envers les habitants de son territoire par la création d'une mutuelle intercommunale de santé.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de constituer un potentiel de négociation, permettant d'accéder aux contrats collectifs offrant des conditions financières de souscription plus avantageuses que celles de contrats individuels.

Après avoir étudié les propositions de l'ensemble des candidats, le choix s'est porté sur la MCA : Mutuelle Complémentaire d'Alsace.

L'objectif recherché est atteint car nous disposons maintenant d'une mutuelle pour moins de 10 € par mois pour les personnes de 18 à 35 ans ou seulement 22,90 € pour les plus de 62 ans.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir abouti à une offre adaptée et négociée répondant aux attentes exprimées par nos concitoyens, dont certains avaient renoncé à se soigner du fait des tarifs souvent élevés de l'offre médicale.

Deux formules sont proposées aux habitants : une formule de base et une formule améliorée avec des garanties élargies.

Pour la souscription de cette complémentaire santé, des renseignements peuvent dès à présent vous être fournis par le cabinet de courtage BEYER Assurances au : 07 87 59 03 45, 1 rue de l'Industrie 67340 IWGWILER, par mail : [ccsms@beyer-assurances.fr](mailto:ccsms@beyer-assurances.fr).

Les prochaines permanences se dérouleront le **vendredi 19 Janvier 2018 à Moussey** et le **mardi 30 Janvier 2018 à Saint-Georges** de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Roland KLEIN

Président

Franck BECKER

Vice-président.

# DES AIDES FINANCIÈRES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA RÉCEPTION DE LA TNT

L'Etat a mis en place trois types d'aides financières pour assurer la continuité de la réception de la TNT à la suite des réaménagements de fréquences. Elles sont gérées par l'ANFR.

## ● Une aide financière pour les téléspectateurs

À partir du 27 mars 2018, un faible nombre de téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver tous leurs programmes TV malgré une recherche des chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée, sans condition de ressources et sur facture des travaux réalisés, pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne râteau.

**120€ TTC**  
maximum pour adapter leur antenne râteau individuelle

**250€ TTC**  
maximum pour passer à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

## ● Une aide financière pour les syndicats et les gestionnaires d'immeubles

Les gérants d'établissements recevant la télévision par une antenne râteau collective peuvent bénéficier d'une aide financière sur les frais engagés pour l'adaptation de l'installation de réception collective, à réaliser en amont du 27 mars.

**500€ TTC**  
maximum sur présentation des factures des travaux réalisés

## ● Une aide financière pour les collectivités locales titulaires d'une autorisation d'émettre du CSA

Les collectivités locales qui ont souhaité prendre en charge la gestion d'un réémetteur TNT doivent, dans le cadre des réaménagements du 27 mars prochain, l'adapter aux nouvelles fréquences. Elles peuvent bénéficier du concours financier de l'Etat pour ces travaux.

Pour faire une demande d'aide et obtenir toutes les informations nécessaires : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) - Rubrique « Aide à la réception ».

# L'ACCOMPAGNEMENT DES TÉLÉSPECTATEURS

## INFORMER LE PUBLIC

Pour informer tous les foyers des changements de fréquences de la TNT le 27 mars prochain, l'ANFR lancera une campagne d'information régionale à partir de début mars 2018 sur l'ensemble des medias locaux.

Des plateformes d'information sont également mises à disposition du public :

## ● Le site web [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)

**RECEVOIRLATNT.FR**

- ✓ KITS DE COMMUNICATION
- ✓ CALENDRIER DES RÉAMÉNAGEMENTS
- ✓ DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES
- ✓ RÉPERTOIRE DES « PROFESSIONNELS PARTENAIRES »
- ✓ TUTORIEL VIDÉO DE RECHERCHE DES CHAINES
- ✓ FORUM, FAQ...

## ● Le centre d'appel de l'ANFR

Des téléconseillers sont à la disposition des téléspectateurs pour toute information et aide en cas de problème de réception ou pour effectuer une demande d'aide financière.

0970 818 818 du lundi au vendredi (appel non surtaxé)

## UNE CHARTE POUR GUIDER LE TÉLÉSPECTATEUR

L'ANFR a mis en place une Charte de bonnes pratiques pour les professionnels de la réception TV qui s'engagent à :

- promouvoir, en faveur des téléspectateurs, une démarche de qualité pour l'accueil, le conseil, la vente d'équipements et la fourniture de prestations de services ;
- garantir une politique tarifaire conforme aux prix du marché.



Les signataires de la Charte bénéficient en contrepartie d'un logo « professionnel partenaire » pour leurs supports de communication et de l'envoi d'informations techniques régulièrement mises à jour pour leurs interventions.

## QUI EST CONCERNÉ ?

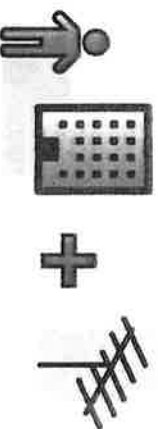
### LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU

Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, lorsque le téléspectateur habite une maison ou dispose de sa propre antenne intérieure dans un appartement. Il peut également s'agir d'une réception par antenne râteau collective, lorsque le téléspectateur habite un immeuble.



LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES CONCERNENT TOUS LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU (PAR VOIE HERTZIENNE TERRESTRE).

ou



EN FRANCE, PLUS D'UN FOYER SUR DEUX EST CONCERNÉ.

### LES FOYERS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR UN AUTRE MODE DE RÉCEPTION

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés. Si toutefois ils perdaient des chaînes, par exemple parce que leur dispositif de réception est alimenté par voie hertzienne (c'est parfois le cas pour des réseaux locaux du câble mais aussi de certaines « box » ADSL), ils devront alors contacter directement leur fournisseur d'accès afin de connaître la marche à suivre pour retrouver une bonne réception.

### COMMENT CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA DATE DES RÉAMÉNAGEMENTS DE FRÉQUENCES DANS SA ZONE ?

Le site [recevoir.tnt.fr](http://recevoir.tnt.fr) met à disposition des téléspectateurs un module d'information pour vérifier à quelle date sont programmés les changements de fréquences en fonction d'une adresse donnée !

L'INFORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN APPELANT LE 09 70 818 819

## QUE FAUT-IL FAIRE ?

### AVANT LE 27 MARS 2018

- Pour le téléspectateur qui réside en habitat collectif et reçoit la télévision par une antenne râteau collective

Il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 27 mars, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. En effet, celle-ci doit être adaptée au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 27 mars dans votre zone.

Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 27 mars 2018.



✓ CES TRAVAUX SUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS DOIVENT ÊTRE PROGRAMMÉS DÈS MAINTENANT, LES PLANNINGS DES PROFESSIONNELS ÉTANT TRÈS CHARGÉS AU MOMENT DES RÉAMÉNAGEMENTS.

### LE 27 MARS 2018

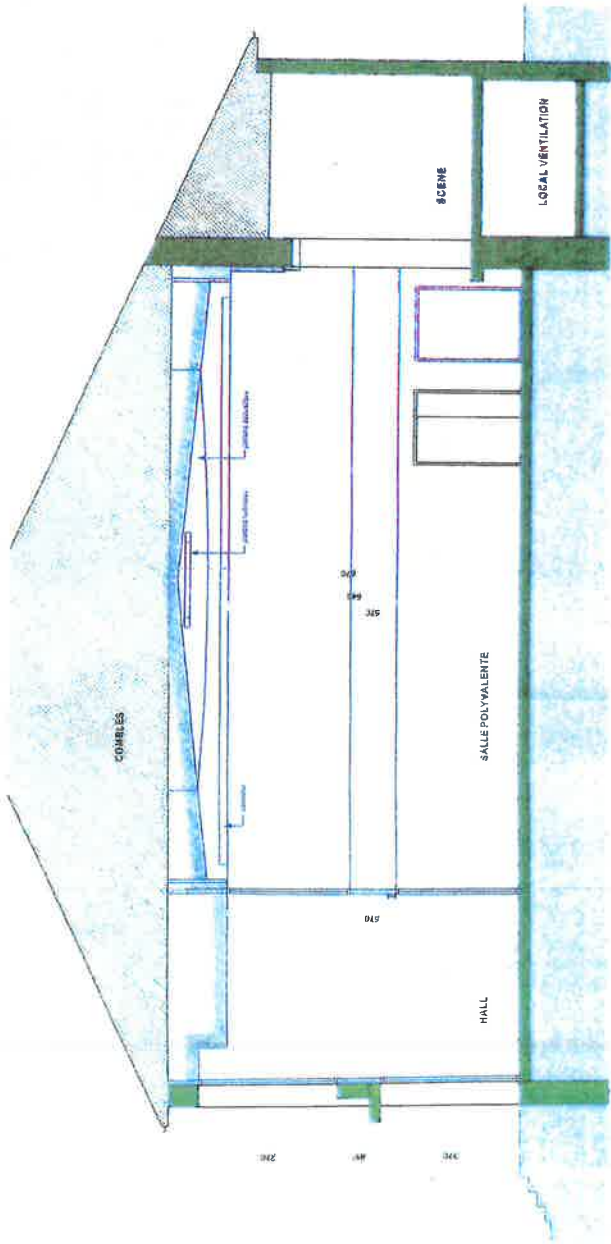
- Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 26 au 27 mars sur les émetteurs TNT de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

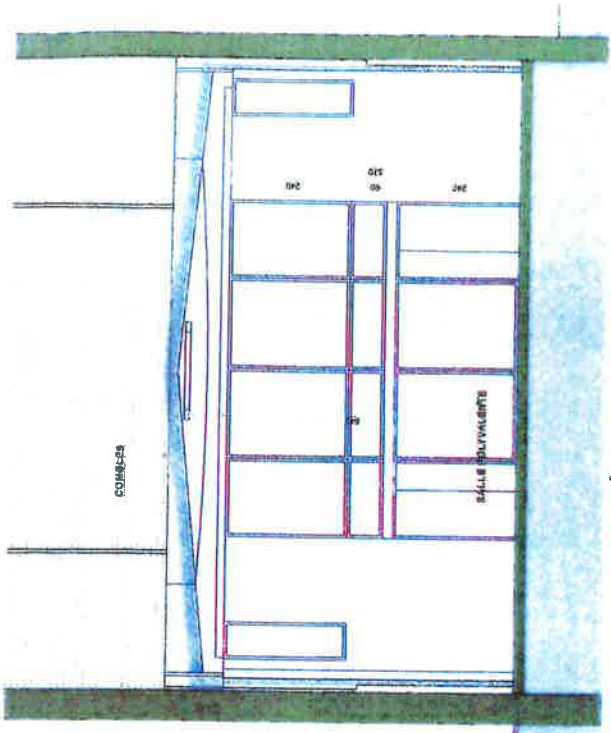
Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site [recevoir.tnt.fr](http://recevoir.tnt.fr).





COUPE AA - HYPOTHÈSE 2 - Ech. 1/100ème



COUPE BB - HYPOTHÈSE 2 - Ech. 1/100ème

AVANT - PROJET SOMMAIRE  
SALLE ERPF





# **Brocante**

# **équestre**

**Dimanche 4 mars 2018**

**A partir de 10 heures**

**Salle polyvalente**

**57560 SAINT-QUIRIN**

**Salle couverte, restauration sur place.**

**Présence de professionnels**

**Emplacements 5 euros sur réservation, entrée libre.**

**Réservation et information au 06 01 95 37 09 ou par  
mail : [thierry.pfeiffer@orange.fr](mailto:thierry.pfeiffer@orange.fr)**

**Ainsi que sur la page facebook : Redabresch Red**



## Sorties & Manifestations février, mars et avril 2017



- Dim. 4 février      **Rando. Hivernale District II** - CV de la Vezouze
- Ven. 9 février      **A. G. du Club Vosgien de Saint-Quirin**  
Espace de Rencontre Pierre Fachat - 20h
- Dim. 18 février      **Repas Choucroute** - 15€ sur inscription  
Rdv 9h mairie de St-Quirin pour balade 9 km  
12h Repas « Espace de Rencontre P. Fachat »  
L. Machet - 07 81 13 62 67 - 06 25 36 14 53
- Sam. 24 mars      **A.G. du District II** - Val de Meurthe
- Dim. 25 mars      **Marche des 7 Roses** - 16 km - Niveau 3  
Départ 9h mairie de St-Quirin - M. Schaeffler
- Sam. 31 mars      **A .G. de l'Association Départementale 57** - Metz
- Dim. 8 avril      **Rando. Les Blockhaus du Donon** - 3h30 - Niveau 2  
RDV 9 h mairie de St-Quirin pour covoiturage - B. Babinger
- Dim. 15 avril      **Rando. « Knack »** - Organisé par le C.V. de Dabo
- Mar. 17 avril      **Balade au Bourguigon** - 6km - Niveau 1  
Départ 10h mairie de Turquestein - C. Brouillard
- Sam. 21 avril      **Rando. Tête du Coquin** - 12.5 km - Niveau 2  
RDV 9h30 mairie de Saint-Quirin pour co-voiturage
- Dim. 22 avril      **Rando. Sportive Hultehouse** - 23 km - Niveau 4  
RDV 8h mairie de St-Quirin pour covoiturage - V. Pierron
- Sam.28 avril      **Balade Nocturne St-Michel** (St-Jean les Saverne) 2h15 - Niveau 2  
RDV 21h15 mairie de St-Quirin pour covoiturage - B. Babinger

Club Vosgien de Saint-Quirin

Maison du Randonneur « R. Houbre » rue d'Alsace 57560 SAINT-QUIRIN

Tél. : 07 81 13 62 67 - Email : [clubvosgien.stquirin@gmail.com](mailto:clubvosgien.stquirin@gmail.com)

# la carte grise à portée de clic!

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches

Communauté européenne

République Française  
Ministère de l'Intérieur



## Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Ověřování o registraci; Registringsattest;  
Zulassungsbescheinigung; Registreringsattest; AS-101 Autokopiert;  
Registration certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība;  
Registrācijas apliecība; Foglami engedély; Certificat de înregistrare;  
intakebewijs; Dowód Reestracyjny; Certificado de matrícula;  
intake o evidenci; Prometno dovoljenje; Registrovečdomus;  
agistringsbeviset; Преподатиовен транзитна автокојна;  
Certificat de înmatriculare.

109CA56890

Je fais mes démarches en ligne



Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer



[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)  
pour m'informer



IMMATRICULATION

**MES DÉMARCHES**  
à portée de clic!



# L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

IMMATRICULATION  
**MES DÉMARCHES**  
à portée de clic!

